

**DEPARTEMENT DE LA SOMME  
CANTON D'AILLY-SUR-SOMME  
COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS**

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2021**  
**Convocation du 14 septembre 2021**

**DÉLIBÉRATION**

L'an deux mil vingt et un et le vingt et un septembre à 20 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants** : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Bernard MICHALAK, Marie-Laure DELATTRE, Bruno DESANDERE, Bernard ROBIDA

**Etaient absents** : Frédéric DOMON (pouvoir à Bruno DESANDERE), Louis GUERRA (pouvoir à Michel MARCHAND), Michel THIÉFAINE (pouvoir à Bernard ROBIDA)

Madame Céline COLLET est nommée secrétaire de séance

**Délibération Mobilité 2021 (n°37-2021)**

Madame le Maire propose de délibérer sur l'opportunité d'abonder la prime mobilité versée par Amiens Métropole aux acheteurs de vélos classiques et de vélos électriques habitant la commune. Il est proposé le versement d'une prime de 100 € pour l'achat d'un vélo électrique et de 50 € pour l'achat d'un vélo classique. La prime sera versée sur présentation d'une facture d'achat, et du justificatif d'un versement de l'aide par Amiens Métropole.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité les primes mobilité pour l'année 2021 d'un montant de 100 € pour un vélo électrique et 50 € pour un vélo classique selon les modalités ci-dessus décrites.

Le Maire,  
**Maria TREFCON**